

EXPRESSION D'INTÉRÊT

COMMISSAIRE pour une EXPOSITION sur la DANSE CONTEMPORAINE SALLE D'EXPOSITION ÂJAGEMÔ DE JUIN 2018 À DÉCEMBRE 2018

Le Conseil des arts du Canada sollicite l'expression d'intérêt des personnes intéressées à agir comme commissaire d'une exposition qui sera présentée à la [salle d'exposition Âjagemô](#) de juin à décembre 2018 (approximativement).

La salle d'exposition Âjagemô est un espace public de 3 000 pieds carrés situé au rez-de-chaussée de l'édifice du 150, rue Elgin, à Ottawa. Âjagemô, qui signifie « carrefour » en algonquin, accueille des expositions, des événements et des spectacles d'art contemporain en provenance de toutes les régions et collectivités du Canada.

Aperçu

Jusqu'à présent, la salle Âjagemô a accueilli des expositions liées à des pratiques artistiques appuyées par le Conseil, y compris les arts visuels, les arts autochtones, la musique et la littérature et, tout prochainement, *Identités façonnées*, organisée par Tangled Art+Disability. Chaque exposition suscite l'engagement du public grâce à des visites guidées avec le commissaire et un contenu en ligne.

La danse est une des nombreuses formes d'art que soutient le Conseil. La danse contemporaine canadienne est riche et diversifiée. Le commissaire aura l'occasion d'explorer des étapes importantes de l'évolution de la danse contemporaine et son impact sur le secteur des arts en général. Le commissaire peut également réfléchir à l'avenir de la danse au Canada. Il aura accès à la collection de la Banque d'art du Conseil, sans être limité à cette source, car il pourra aussi puiser dans d'autres collections, y compris de vidéos, de photographies, de costumes et de maquettes qui mettent l'accent sur le dynamisme, la diversité et l'impact de la danse contemporaine au Canada.

Le commissaire dirigera la création et la mise en œuvre de l'exposition, en utilisant la collection de la Banque d'art du Conseil, avec la possibilité de puiser dans d'autres collections institutionnelles :

- Dance Collection Danse (Toronto): <http://www.dcd.ca/whatwedo.html>
- Bibliothèque de la danse Vincent Warren (Montréal) : <http://bibliodanse.ca/Main.htm?context=0>
- Fondation Jean-Pierre Perreault (Montréal) : <http://espaceschoregraphiques2.com/fr/mediatheque/>
- Bibliothèque et archives nationales du Québec (Montréal) : http://pistard.banq.qc.ca/unite_chercheurs/prc_validation
- Bibliothèque et Archives Canada
- Centre national des Arts

Le commissaire doit assumer les responsabilités suivantes :

- Proposer un titre et un exposé du commissaire pour l'exposition;
- S'il puise dans la collection de la Banque d'art, le choix final dépendra de la disponibilité des œuvres et se fera en consultation avec le personnel de la Banque d'art;

- En collaboration avec le gestionnaire, Expositions et diffusion, contribuer à l'élaboration d'un calendrier de production incluant la conception, le web et des documents de promotion, ainsi que la sélection et l'installation des œuvres;
- Proposer un budget et en définir les paramètres (y compris l'expédition, le paiement des redevances de CARfac et l'encadrement);
- Fournir un texte écrit pour le web et d'autres besoins, ainsi que du matériel didactique pour la salle d'exposition;
- Travailler avec l'équipe de projet afin de trouver des prêts. L'équipe de projet s'occupe de la documentation des ententes de prêt, des détails des polices d'assurance et des modalités de transport;
- Proposer des événements en direct ou des animations pour l'espace pendant l'exposition (inauguration, rencontre avec les artistes, spectacle, etc.);
- Proposer un élément complémentaire en ligne qui prolonge ou complète l'expérience de la salle d'exposition;
- Offrir une visite guidée de l'exposition à titre de commissaire.

Le commissaire peut travailler en français et/ou en anglais.

Lignes directrices

- L'exposition proposée doit fournir différentes formes d'accès au matériel ou diverses couches de contenu et de signification;
- L'exposition doit interpeller le public en l'appelant à l'action, à l'échange ou à l'interaction, ce qui pourrait prendre la forme d'une marque ou d'une empreinte laissée sur l'exposition, de la signature d'un livre d'or ou d'une photo; ce pourrait aussi être poser une question;
- Le matériel doit pouvoir être présenté dans un espace public et être bien protégé;
- Le contenu doit convenir à tous les âges, car la salle d'exposition Âjagemô est située dans un édifice public (des lignes directrices seront communiquées au candidat retenu);
- L'ensemble du matériel didactique doit être en français et en anglais (le Conseil fournira les services de traduction, de conception et d'installation);
- Toute installation sur le plancher de la salle doit pouvoir être déplacée facilement, car pendant l'exposition, d'autres événements auront lieu dans cet espace;
- L'exposition doit correspondre aux attributs de personnalité de l'image de marque du Conseil des arts du Canada, soit « ouvert, vibrant et branché ».

Budget

Le budget proposé pour l'exposition ne doit pas dépasser 40,000 \$, ce qui inclut les frais connexes :

- 5 000 \$ en honoraires de commissaire
- frais de déplacement pour faire des recherches, ainsi que pour installer l'exposition et assister au vernissage
- cachets des artistes, y compris les frais de prêts, d'exposition, de reproduction et de spectacle, conformément aux normes de la discipline
- restauration ou encadrement
- construction d'aménagements, de présentoirs et de stands pour l'exposition, au besoin
- frais d'installation
- frais d'expédition

- coûts audio-visuels liés à la promotion et à la documentation de l'exposition, au besoin
- la programmation publique

Les frais suivants ne sont pas inclus dans le budget susmentionné (ils seront couverts séparément) :

- Traduction, conception et installation de panneaux didactiques, matériel promotionnel, y compris le contenu web.

Propositions

Veillez présenter une brève proposition (maximum de trois pages) décrivant votre exposé en tant que commissaire, une liste de suggestions d'œuvres d'art ou de contenu (explorez notre collection : banquedart.ca), des idées quant à la programmation publique et une description de votre expertise pertinente ou de votre capacité à assumer les fonctions associées au contrat. Veuillez inclure un curriculum vitae à jour indiquant votre expérience antérieure en tant que commissaire ainsi que les noms et coordonnées de deux références. Les propositions doivent parvenir au plus tard le **mercredi 10 janvier 2018 à 15 h (HNE)**.

Les propositions peuvent être transmises par courriel (amy.jenkins@canadacouncil.ca) ou par courrier régulier à l'adresse suivante :

Amy Jenkins
Chef, Banque d'art
Conseil des arts du Canada
Case postale 1047
Ottawa, ON K1P 5V8

Veillez soumettre toute question par écrit, par courriel, à la personne ressource dont les coordonnées figurent ci-dessous, et le Conseil vous répondra. Afin de s'assurer que tous les cabinets reçoivent de l'information équivalente, le Conseil publiera sur MERX les questions et réponses pertinentes aux fins de clarification. La date limite d'envoi de questions est le 22 décembre 2017 à 17h00 HNE (heure locale d'Ottawa).

Les requêtes concernant tout aspect de la présente demande de propositions peuvent être envoyées à :

Personne ressource : Martha Young

Titre : coordonnatrice des opérations et du marketing à la Banque d'art

Courriel : artbank@canadacouncil.ca

****Veillez noter que les bureaux du Conseil des arts du Canada seront fermés pour la période des fêtes à partir de midi, le 22 décembre 2017 et rouvriront le 3 janvier 2018.**

Le genre masculin est utilisé comme générique à seule fin d'alléger le texte.